

**22 BOULEVARD JEAN MERMOZ**  
Société civile immobilière au capital de 1.000 €  
Siège social : 47, avenue Hoche, 75008 Paris  
822 548 830 RCS Paris  
(la « **Société** »)

-ooOoo-

**DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVÉ**  
**EN DATE DU 9 JUIN 2025**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 9 juin,

Les soussignés :

- **Monsieur Yuriy Rodin**, né le 21 janvier 1950 à Odessa (Ukraine), de nationalité israélienne, résidant à Ytzhak Sade 10 App. 90, Bat Yam (Israël) ; et
- **Madame Iryna Veselukha**, née le 11 août 1971 à Kirovogradskaya Oblast (Ukraine), de nationalité ukrainienne, résidant à Marlinskaya 3/1, App. 47, Odessa (Ukraine),

Agissant en qualité de seuls associés de la Société (les « **Associés** »),

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- le texte du projet de décisions ;
- un exemplaire des statuts ; et
- le projet de statuts modifiés,

ont adopté à l'unanimité par acte sous seing privé conformément à l'article 24 des statuts de la Société, les décisions décrites ci-dessous :

1. Transfert du siège social et modification de l'article 4 (*Siège social*) des statuts de la Société ;
2. Refonte des statuts de la Société ;
3. Pouvoirs pour les formalités.

**PREMIÈRE RÉOLUTION**

*Transfert du siège social et modification de l'article 4 (Siège social) des statuts de la Société*

Les Associés,

**décident** de transférer, avec effet à compter de ce jour, le siège social de la Société du 47, avenue Hoche, 75008 Paris à l'adresse suivante : 42, boulevard Maillot, 92200 Neuilly-sur-Seine

Les Associés **décident** en conséquence de modifier l'article 4 (*Siège social*) des statuts de la Société comme suit :

**« Article 4 – SIEGE SOCIAL**

*Le siège social est fixé : 42, boulevard Maillot, 92200 Neuilly-sur-Seine. »*

Le reste de l'article demeure inchangé.

## DEUXIÈME RÉOLUTION

### *Refonte des statuts*

Les Associés,

**décident** de supprimer le Titre 8 des statuts de la Société (*Titre VIII – Dispositions transitoires*) qui n'a plus lieu de s'appliquer.

**décident** de procéder à une refonte des statuts de la Société et **adoptent**, article par article, puis dans leur ensemble, les nouveaux statuts de la Société.

## TROISIÈME RÉOLUTION

### *Pouvoirs pour formalités*

Les Associés **donnent** tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme du présent acte sous seing privé pour effectuer toutes formalités légales de publicité et de dépôt.

\*  
\*   \*  
\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte sous seing privé qui, après lecture, a été signé par les Associés.



**Monsieur Yuriy Rodin   Madame Iryna Veselukha**